

MANIFESTE POUR UNE ÉDUCATION UNIVERSELLE AUX IMAGES

*Sommet Lumière — Saint-Paul-de-Vence, 7 septembre 2026
Co-présenté par la France, l'Italie et la République de Corée*

Nous, pays, régions, organisations internationales, partenaires du secteur privé et organisations de la société civile soussignés,

I. Le constat : le défi de notre rapport aux écrans

En une seule génération, la démocratisation des équipements numériques mobiles (smartphone, tablette) a fait basculer des milliards d'êtres humains dans un nouvel état anthropologique, porteur de possibilités inédites d'accès à l'altérité, au savoir et à la création, mais aussi de risques majeurs pour la santé mentale, le lien social, l'espace démocratique et la productivité économique. Ce défi tient autant à la durée d'exposition aux écrans individuels qu'à la nature de ce qui y est regardé. L'image animée, qui fut pendant plus d'un siècle, avec le cinéma puis la télévision, un puissant levier d'ouverture sur le monde et de formation de l'esprit critique, est trop souvent devenue, dans la boucle des flux algorithmiques, une source d'addiction, d'enfermement et de manipulation. La recommandation algorithmique comporte en outre le risque d'uniformiser les expressions culturelles et de favoriser des récits standardisés au détriment de la diversité des voix et des perspectives.

Le coût humain de ces usages - troubles anxieux et dépressifs, troubles du sommeil et de l'attention, atteintes à l'estime de soi - est désormais documenté, tout comme le coût économique, que de premières études nationales évaluent à plusieurs points de produit intérieur brut à long terme, du fait de la dégradation des capacités cognitives des enfants. Selon les projections des Nations unies, les générations ayant grandi avec un équipement numérique mobile représenteront 40 % de la population active mondiale en 2030 et plus de 60 % en 2040, faisant de cette mutation un enjeu central pour l'avenir de nos sociétés et de nos économies.

L'irruption de l'intelligence artificielle générative aggrave cette crise en installant un trouble durable dans la confiance accordée aux images et fait vaciller le rapport même au réel, tout en favorisant de manière préoccupante la création et la diffusion de fausses informations. À mesure que les contenus synthétiques deviennent plus nombreux que les contenus authentiques en ligne et gagnent en sophistication, il devient de plus en plus difficile de distinguer le vrai du faux, l'authentique du manipulé, et d'évaluer de manière critique l'origine et la fiabilité des images.

Les mesures de protection, adoptées par plusieurs pays et régions - interdiction des réseaux sociaux et des téléphones mobiles à l'école -, sont nécessaires, mais elles demeurent insuffisantes, à l'heure où huit parents sur dix se disent conscients des effets négatifs des écrans mais démunis pour y faire face.

II. L'ambition : une éducation universelle aux images

En complément de ces mesures restrictives, il est aujourd'hui essentiel de porter une position ferme et ambitieuse en assumant de changer le rapport aux écrans sur les écrans eux-mêmes, en posant frontalement la question des contenus et en donnant à chaque enfant les moyens de comprendre les images, de les choisir et d'en produire dans un cadre éclairé.

De même que les XIX^e et XX^e siècles se sont donné le projet d'une alphabétisation universelle, le XXI^e siècle doit se donner celui d'une éducation universelle aux images, condition de la liberté de jugement dans une civilisation saturée d'images de plus en plus manipulées et manipulables.

Les œuvres de l'image animée, et au premier plan le cinéma, ont vocation à jouer, pour cette éducation aux images, ce même rôle que la littérature a joué au cœur de l'alphabétisation universelle : celui d'œuvres qui élèvent, émancipent, ouvrent au monde et mettent en valeur la diversité culturelle, et contribuent ainsi à la formation du jugement, de la sensibilité et de l'esprit critique, face à des flux qui captent et enferment ;

Les salles de cinéma, qui constituent à l'échelle de la planète, dans la plus grande variété de territoires - urbains, ruraux, insulaires -, un maillage culturel stratégique, ont un rôle central à jouer dans cette éducation aux images, comme en témoignent les dispositifs nationaux qui associent déjà, dans une même démarche, les écoles et ces espaces de projections.

Plusieurs expériences, déployées dans nos États, relèvent de bonne pratique :

- en France, où le dispositif « Ma classe au cinéma » permet depuis quarante ans à 2 millions d'élèves, accompagnés chaque année par 80 000 enseignants, de découvrir trois films en salle de cinéma, de la maternelle à la terminale et dans tous les territoires, y compris les plus ruraux, et dans le réseau des écoles françaises à l'étranger ; et où sera publié à la rentrée 2026 un référentiel national d'éducation au cinéma et à l'image, articulé aux programmes scolaires de chaque niveau d'enseignement ;
- en Italie, où l'éducation à l'image a été intégrée dès 2016 à la loi nationale sur le cinéma, qui lui consacre environ 20 millions d'euros par an au titre du Fonds national pour le cinéma et l'audiovisuel. Depuis 2018, le Plan national « Cinema e Immagini per la Scuola » a soutenu près de 2 500 projets, touchant 2,5 millions d'élèves et plus de 145 000 enseignants, grâce à un financement cumulé de plus de 130 millions d'euros. Ce plan favorise notamment la découverte des œuvres cinématographiques en salle et soutient également des initiatives destinées à sensibiliser les élèves aux grands enjeux de société. Parallèlement au financement de projets, l'Italie organise chaque année les Journées nationales du cinéma pour l'école, qui réunissent enseignants et professionnels du secteur l'audiovisuel dans un cadre unique d'échanges, de coopération et de dialogue.
- en Corée, le programme « Next-Generation Future Audience Development Program » met en relation les établissements scolaires et les salles de cinéma afin de proposer aux élèves des activités de découverte des œuvres, d'éducation à l'image et d'orientation vers les métiers du cinéma et de l'audiovisuel. En 2025, près de 90 000 élèves ont participé à ces programmes éducatifs qui mobilisent le cinéma comme outil d'apprentissage.
- dans d'autres pays : la tenue de « semaines du cinéma à l'école » permettant à des élèves et leurs enseignants de se rendre dans des salles de cinéma, où se tiennent débats, ateliers et formations à l'appui de chaque film ; l'organisation de projections dans les établissements scolaires avec l'ambition de faire découvrir quatre films par an aux élèves ; l'obligation de projeter au moins deux heures de cinéma national par mois dans toutes les écoles ; la reconnaissance des arts médiatiques comme l'une des disciplines artistiques du programme scolaire national, de la maternelle à la fin du secondaire, associant l'analyse et la pratique des images.

Ces expériences résonnent avec le mandat de l'UNESCO en matière d'éducation, de culture et de communication, son action historique en faveur de l'alphabétisation, la Déclaration de Grünwald de 1982 sur l'éducation aux médias, ses travaux sur l'éducation aux médias et à l'information, ainsi que la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles et les discussions en cours pour renforcer son application dans l'environnement numérique.

Il nous faut toutefois aller plus loin et partager notre ambition commune d'une éducation universelle aux images.

III. Les engagements : trois axes d'action

Axe 1 — Placer l'éducation au cinéma et à l'image animée au cœur des priorités

Nous nous engageons à promouvoir l'éducation à l'image pour tous les apprenants et à tous les niveaux d'enseignement : une compétence devenue aussi fondamentale que lire, écrire et compter ne peut plus rester une option réservée à quelques-uns. À cette fin, nous prenons l'engagement de développer des référentiels de compétences articulés aux programmes scolaires, assortis d'activités pédagogiques et d'une formation initiale et continue des enseignants.

De même que la littérature contribue à une meilleure compréhension du monde qui nous entoure, l'image animée constitue un outil essentiel pour permettre aux jeunes générations d'appréhender avec davantage de discernement les réalités sociales et historiques contemporaines.

Apprendre à interpréter les images animées permet également aux jeunes générations de développer les compétences critiques nécessaires pour identifier la désinformation et la désinformation, dont la diffusion s'opère de plus en plus par l'intermédiaire de contenus vidéo dans les environnements numériques.

Afin que ces engagements produisent des résultats concrets et durables, il est essentiel d'élaborer des méthodologies communes d'évaluation de l'impact ainsi que de suivi qualitatif et quantitatif des politiques publiques d'éducation à l'image aux niveaux européen et international.

Plus largement, les jeunes générations doivent demeurer au cœur de l'élaboration des politiques publiques en tant qu'ils incarnent notre avenir. Les gouvernements devraient ainsi évaluer systématiquement l'impact de leurs décisions sur les jeunes générations et faire de ce critère une référence dans l'appréciation de la qualité de la législation.

Nous appelons l'UNESCO à mettre en chantier un instrument normatif international consacré à l'éducation aux images, qui pourrait prendre la forme d'une Recommandation qui serait présentée à la Conférence générale et constituerait une première étape concrète dans la volonté des Etats-membres d'assurer la mise en œuvre de la Convention de 2005 dans l'environnement numérique ; et à créer un programme dédié déployant expertise, référentiels de compétences, indicateurs et formations dans les pays qui souhaitent intégrer l'éducation aux images à leur système éducatif. Le Réseau des écoles associées de l'UNESCO, fort de près de 11 700 établissements dans 182 pays, pourra en constituer le premier terrain d'expérimentation et de diffusion.

Nous encourageons les professionnels du secteur cinématographique, notamment les distributeurs et exploitants ainsi que les organisations professionnelles nationales, régionales et internationales, à développer leur participation à des initiatives déployées pour mettre en œuvre de façon opérationnelle les programmes d'éducation aux images afin de renforcer l'accès du jeune public aux salles. Ces initiatives peuvent également constituer de puissants leviers d'inclusion sociale et contribuer à la revitalisation urbaine et culturelle, en particulier dans les territoires les plus fragiles.

Axe 2 — Faire alliance avec les salles de cinéma

Nous reconnaissons la place singulière de la salle de cinéma parmi tous les écrans. Elle représente l'un des derniers lieux où les images se découvrent téléphone éteint et de manière collective, et, dans de nombreux pays, elle constitue l'un des premiers équipements culturels de proximité. Nous saluons à cet égard les initiatives des gouvernements visant à soutenir, lorsque cela est approprié, la pérennité du modèle économique de l'exploitation.

Les salles de cinéma constituent un lieu essentiel de rencontre et de sociabilité, particulièrement pour les jeunes générations dont les interactions sociales sont de plus en plus façonnées par les environnements numériques.

Nous nous engageons à adosser, chaque fois que possible, l'éducation aux images à la fréquentation des salles, en nouant des partenariats entre gouvernements, institutions nationales du film, exploitants de salles de cinéma et opérateurs.

Cette alliance bénéficie à tous : les salles accueillent les scolaires en journée, aux heures de faible fréquentation et à tarif réduit. Les élèves découvrent quant à eux les œuvres dans leurs véritables conditions de projection, c'est-à-dire celles pour lesquelles elles ont réellement été créées, et prennent l'habitude d'une sortie culturelle qu'ils prolongeront devenus adultes. La salle forme ainsi, en un même mouvement, tant les spectateurs que les citoyens de demain.

Axe 3 — Développer la pratique des images

Nous nous engageons à développer la pratique de la création d'image par les élèves, encadrée par les enseignants et par des professionnels de l'image. Il est à ce titre essentiel de proposer aux enseignants des formations consacrées à l'image animée afin de leur permettre de mobiliser le cinéma et les œuvres audiovisuelles comme de puissants outils pédagogiques au service de différentes disciplines, notamment l'histoire et la littérature.

De même qu'on ne saurait apprendre à lire sans apprendre à écrire, on apprend mieux à lire les images en apprenant dans le même temps à les créer. Seule la pratique révèle la manière dont les images sont construites (cadrage, montage, effets spéciaux). Elle développe la créativité, l'expression et la coopération, et sensibilise à l'enjeu de la diversité des expressions culturelles. Elle contribue aussi à éveiller des vocations pour les métiers de la création, au bénéfice de la vitalité de nos industries culturelles. À l'heure où l'intelligence artificielle remet de plus en plus en question le travail créatif et la contribution humaine, nous affirmons la nécessité de préserver ces métiers ainsi que la valeur irremplaçable de la création et de l'expertise humaines.

Nous invitons l'ensemble des États membres de l'UNESCO et autres pays, les régions, les organisations internationales, les institutions éducatives et culturelles, les professionnels de l'image et les exploitants de salles de cinéma à rejoindre le présent Manifeste et à porter, avec nous, l'ambition d'une éducation universelle aux images.

Fait à Saint-Paul-de-Vence, le 7 septembre 2026.